

INSPECTION FORÊT

Poste : Opérateur de débusqueuse à câbles	
Employé :	Secteur :
Propriétaire :	Machinerie :
Inspection réalisée par :	Date :

C : conforme, **NC** : non conforme, **INT** : intervention SST, **AT** : arrêt de travail immédiat

	1. EPI	C	NC	INT
1.1	Casque de sécurité			AT
1.2	Lunettes et/ou écran facial			AT
1.3	Protecteurs auditifs			
1.4	Gants à double paume			
1.5	Bottes pour scie à chaîne			AT
1.6	Pantalon certifié			AT
1.7	Dossard à bandes réfléchissantes			
1.8	Autres EPI appropriés			
	2. Machinerie/Équipement	C	NC	INT
2.1	Pavillon (FOPS)			
2.2	Structure de protection (ROPS)			
2.3	Cabine entièrement protégée			AT
2.4	Marchepieds antidérapants			
2.5	Poignées extérieures			
2.6	Propreté et bon ordre			
2.7	Ajustement des chaînes			
2.8	Système de communication			
2.9	Trousse de PSPS			
2.10	Système de retenue de la porte			
2.11	Dispositifs d'éclairage			
2.12	État du siège			
2.13	Ceinture de sécurité			
2.14	État du câble			
2.15	Système électrique et hydraulique			
2.16	Système de freinage			AT
2.17	Blocage de l'articulation			
2.18	Coupe-câble			
2.19	Portes fonctionnelles			
2.20	Capacité débusqueuse, câble et attaches			
	3. SOPFEU	C	NC	INT
3.1	Propreté compartiment-moteur			
3.2	Système d'extinction (2kg ABC)			
3.3	Réservoirs de carburant et fuites			
3.4				

	4. Méthodes de travail	C	NC	INT
4.1	Vérification sécurité quotidienne			
4.2	Respect des 3 points d'appui			
4.3	Aucun passager permis			AT
4.4	Vérification avant de reculer			
4.5	Travail en pente			
4.6	Angle de halage (30° max.)			
4.7	Abattage de chicots			
4.8	Portes fermées (en opération)			AT
4.9	Surveillance travailleur seul			AT
4.10	Sablage du secteur			
4.11				
4.12				
4.13				
4.14				
4.15				
4.16				
4.17				
4.18				
	5. Zones de danger	C	NC	INT
5.1	Zone de danger : 45 m			AT
5.2	Frein de stationnement et pelle au sol			
5.3	Procédure d'approche machine			
5.4	Sécurité lors du treuillage			AT
5.5				
	6. Entretien et réparation	C	NC	INT
6.1	Arrêt du moteur			AT
6.2	Instructions de travail			
6.3	Cadenassage ou maîtrise des énergies			
6.4	Blocages mécaniques			
6.5	Protection arbre de transmission du treuil			
	7. Environnement	C	NC	INT
7.1	Respect des normes du RADF			
7.2	Trousse de déversement			

NC	Correctifs	Suivi		Correctif efficace		Commentaires
		Date	Responsable	Oui	Non	
Contremaître :		Date :	Resp. SST :	Date :		

INSPECTION FORÊT

Poste : Opérateur de débusqueuse à câbles

(CS : Consignes de sécurité en forêt – PRÉVIBOIS) (GAM : Guide d'abattage manuel – CNESTT) (GRMF : Guide de réparation mécanique en forêt – CNESTT) (NMSOPFEU : Normes minimales de la SOPFEU) (RADF : Règlement sur l'aménagement durable des forêts) (RNMPSPS : Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins) (RSSTAF : Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier) (RSST : Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

1. EPI		3. SOPFEU	
1.1	Casque de sécurité + pansement compressif en tout temps – RSSTAF art.44 + GAM p.10 à 12	3.1	Propreté du compartiment moteur (absence d'huile et de brindilles), nettoyage des brindilles près du tuyau d'échappement – RSSTAF art.21 alinéa 3
1.2	Lunettes sécurité et/ou écran facial lors utilisation scie à chaîne ou lorsque requis - RSSTAF art.45 + GAM p.10-11	3.2	Présence et état de l'extincteur (2 kg ABC) RSSTAF art.21 alinéa 2 + GAM p.57 et 60 + NMSOPFEU
1.3	Coquilles en bon état ou bouchons protecteurs propres lorsque requis – RSST art.137	3.3	Absence de fuites d'huile et de fuites aux réservoirs de carburant – RSSTAF art.21 alinéa 3 + GAM p.60
1.4	Gants ou mitaines offrant une bonne adhérence et à l'épreuve des fils cassés – RSST art.345 + GAM p.10-11	4. Méthodes de travail	
1.5	Bottes sécurité conformes CAN/CSA Z195-02 (logo sapin vert) ou NF EN345-2 – RSSTAF art.46 + GAM p.10-11	4.1	Application quotidienne des vérifications de sécurité RSSTAF art.12 + GAM p.60
1.6	Pantalon certifié CAN/BNQ1923-450-M91 catégorie A. RSSTAF art.48 + GAM p.10-11	4.2	Utilisation 3 points d'appui et face à la machine CS + GAM p.61
1.7	Dossard à bandes réfléchissantes lorsque requis – CS	4.3	Opérateur seul dans la cabine et pas de passager sur le capot – RSST art.282
1.8	EPI en fonction des risques et travaux (ex : écimer les arbres, manipulation câble d'acier – GAM p.10-11	4.4	Opérateur vérifie les dangers avant de reculer CS + GAM p.61 à 65
2. Machinerie/Équipement		4.5	Travail dans le sens de la pente RSSTAF art.33 + GAM p.64-65
2.1	État cabine et pavillon contre les chutes d'objet (FOPS = Falling Object Protection System) RSSTAF art.21 alinéa 5 + GAM p.56 et 60	4.6	Treuilage effectué avec max de 30 degrés par rapport à l'arrière de la débusqueuse – RSSTAF art.35 + GAM p.62
2.2	État cabine et structure protection en cas de retournement (ROPS = Rolling Over Protection System) – RSSTAF art.21 alinéa 7 + RSST art. 277 à 279 + GAM p.56 et 60	4.7	Abattage des chicots dans l'aire de travail exécuté sécuritairement avec la débusqueuse – GAM p.38 et 62
2.3	Cabine entièrement protégée par grillage ou polycarbonate (ex. Lexan) en bon état : fissures, ancrage, jaunissement – RSSTAF art.21 alinéa 6 + GAM p.56 et 60	4.8	RSSTAF art.21 alinéa 6 + RSSTAF art.12
2.4	État et propreté des marchepieds RSSTAF art.21 alinéa 9 + GAM p.56 et 60	4.9	Application du protocole de surveillance du travailleur seul et isolé (1 visite ou communication par demi-journée de travail) – RSSTAF art.7
2.5	État des poignées extérieures RSSTAF art.21 alinéa 9 + GAM p.56 et 60	4.10	Sabler le secteur en période hivernale – CS
2.6	Cabine propre et non encombrée. Matériel fixé ou à l'extérieur – RSSTAF art.12 + GAM p.57 et 60	5. Zones de danger	
2.7	État des chaînes et ajustées aux roues – RSSTAF art.23 + GAM p.57 et 60	5.1	Respect de la zone de danger : 45 m RSSTAF art.26 + GAM p.58 à 63
2.8	Système de communication si requis – CS	5.2	À l'arrêt, frein de stationnement et pelle au sol RSSTAF art.22 + GAM p.62 et 63
2.9	Présence d'une trousse de PSPS personnelle RSSTAF art.8 + RNMPSPS art.4 + GAM p.56 + CSA Z1220	5.3	Application de la procédure d'approche des machines par communication radio et/ou signaux manuels – CS
2.10	Système de retenue de la porte, fermée et ouverte – CS	5.4	Lors du treuilage, opérateur dans cabine et autres à 1.5 fois la longueur des arbres ou écran vert – GAM p.58-59
2.11	Système d'éclairage adéquat et fonctionnel RSSTAF art.21 alinéa 1	6. Entretien et réparation	
2.12	État du siège : non déchiré, bien fixé et ajustement fonctionnel – RSSTAF art.21 alinéa 8 + GAM p.60	6.1	Moteur arrêté et clés dans les poches – RSSTAF art.12
2.13	Utilisation de la ceinture de sécurité pour travaux autres que le débusquage de tiges – RSSTAF art.21 alinéa 8	6.2	Instructions de travail en fonction des travaux à effectuer (manuels du fabricant) – RSSTAF art.12
2.14	État du maître câble et des élingues pour les risques de piqûres – GAM p.60	6.3	Cadenassage ou maîtrise des énergies RSST art. 195 à 207
2.15	État système électrique, support et connexions, batteries, système hydraulique sans fuite RSSTAF art.21 alinéa 3 + GAM p.60	6.4	Blocages avec blocs de bois RSSTAF art.40 et 42, GRMF p.38-39
2.16	Efficacité des freins et du frein de stationnement : essai dynamique – RSST art.274 + RSSTAF art.22 + GAM p.61	6.5	Arbre de transmission protégé RSSTAF art.12 + RSST art.266
2.17	Blocage de l'articulation – RSSTAF art.40	7. Environnement	
2.18	Présence coupe-câble, pince-étai et masse à la machine GAM p.56 et 60	7.1	Respect des normes du RADF et document ISO
2.19	Sortie de secours fonctionnelle – CS	7.2	Présence d'une trousse en cas de déversement – ISO
2.20	Efficacité de la machine à pousser un camion. Capacité du câble à tirer une charge (charte de charge) et sans effet de recul (fouet) – CS		